

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

## ÉPI

Q1 : Quelles mesures le gouvernement du Canada a-t-il prises pour s'assurer que les travailleurs de la santé de première ligne reçoivent l'équipement de protection individuelle (ÉPI) dont ils ont besoin?

Afin d'accroître le pouvoir d'achat collectif du Canada, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) collabore avec les provinces et les territoires pour acheter de l'ÉPI et d'autres fournitures médicales en grandes quantités.

De plus, le gouvernement du Canada a incité l'industrie canadienne à produire de l'ÉPI et d'autres fournitures médicales au pays.

Ces efforts sont appuyés par des approbations réglementaires accélérées facilitées par Santé Canada et une expertise logistique à grande échelle des Forces armées canadiennes.

Les ÉPI et autres fournitures médicales reçus par l'ASPC font l'objet d'un processus de vérification de la qualité avant leur distribution aux provinces et aux territoires. Les fournitures qui ne respectent pas les spécifications techniques du gouvernement du Canada pour les établissements de soins de santé dans le contexte de la COVID-19 sont évaluées en vue d'une utilisation possible dans des établissements non médicaux.

Les résultats de ces mesures sont prometteurs. En date du 18 mai, l'ASPC avait affecté plus de 2 millions de respirateurs N95 et équivalents (p. ex., KN95), 30 millions de masques chirurgicaux, 11 millions de paires de gants en nitrile et 4 millions d'écrans faciaux. Cela s'ajoute au fait de répondre à plus de 50 demandes d'aide des provinces et des territoires à la Réserve nationale stratégique d'urgence.

## Frontières

Q2 : Quelles mesures le gouvernement du Canada a-t-il prises pour réduire au minimum le risque d'importation de la COVID-19 par les voyageurs qui entrent au Canada, y compris les travailleurs essentiels en provenance des États-Unis?

Pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens, nous avons pris des mesures d'intervention sans précédent pour réagir à la pandémie de COVID-19.

Le 17 mars, le gouvernement a utilisé les pouvoirs que lui confère la *Loi sur la mise en quarantaine* pour interdire l'entrée d'étrangers au Canada. Le 20 mars, les frontières terrestres ont été fermées à tous, sauf aux travailleurs essentiels, et le 25 mars, le gouvernement a mis en place une exigence selon laquelle toutes les personnes qui

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

entrent au Canada, que ce soit par voie aérienne, maritime ou terrestre, doivent se mettre en quarantaine pendant 14 jours, à moins qu'elles ne fournissent un service essentiel.

Tout voyageur qui arrive au Canada est maintenant tenu de porter un masque non médical ou un couvre-visage à son entrée et pendant qu'il est en transit vers son lieu d'isolement ou de quarantaine.

Nous vérifions le respect de l'ordonnance d'isolement obligatoire par téléphone et en personne. Les organismes canadiens d'application de la loi ont maintenant le pouvoir d'émettre des contraventions aux personnes qui contreviennent à l'ordonnance d'isolement obligatoire.

Bien que les personnes qui doivent entrer régulièrement au Canada pour assurer la circulation des biens et des services essentiels soient exemptées des exigences relatives à la quarantaine, elles ne doivent présenter aucun symptôme de la COVID-19 lorsqu'elles traversent la frontière, et sont invitées à porter un masque médical ou un couvre-visage lorsqu'elles se trouvent dans des lieux publics et lorsqu'il est impossible de respecter l'éloignement physique.

## Tests

Q3 : Comment le gouvernement du Canada collabore-t-il avec les provinces et les territoires dans leurs efforts pour dépister la COVID-19 auprès d'un plus grand nombre de Canadiens ?

Le gouvernement du Canada appuie les gouvernements provinciaux et territoriaux sur de nombreux fronts afin d'augmenter le nombre de tests et d'appuyer la recherche rapide des contacts pour freiner la propagation de la COVID-19. Nous comblons les lacunes en temps réel en nous efforçant de mettre en place des solutions canadiennes à long terme.

En collaborant étroitement avec les laboratoires provinciaux de santé publique, nous répondons à leurs demandes d'aide en temps réel, car ils font face à des défis souvent imprévisibles. Par exemple, le 12 mai, nous avons fourni à la Saskatchewan 1 000 tests utilisables aux points de service en réponse à une éclosion. Le 15 mai, nous avons envoyé des fournitures au Québec pour combler une lacune relative aux tests moléculaires à haut débit.

Pendant la pandémie, nous augmentons la quantité de fournitures de dépistage des laboratoires provinciaux en achetant de grandes quantités d'écouvillons et de réactifs d'essai. Nous avons mis au point un réactif au Laboratoire national de microbiologie et avons conclu un contrat avec une entreprise du Nouveau-Brunswick (LuminUltra) pour

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

produire le réactif en grandes quantités pour les provinces. Chaque semaine, LuminUltra expédie des réactifs pour réaliser 500 000 tests à des laboratoires partout au pays. Le Conseil national de recherches produit également un réactif pour appuyer une plateforme de test particulière utilisée en Ontario et au Québec. L'achèvement de ce produit, prévu d'ici la fin de juin, permettra de combler une autre lacune dans l'approvisionnement de tests. On envisage d'accroître ces capacités de production.

Des pénuries mondiales ont également affecté la fourniture d'écouvillons pour le prélèvement d'échantillons de patients aux fins de dépistage. L'approvisionnement agressif en grandes quantités et le soutien fourni à l'égard des solutions de fabrication d'écouvillons au Canada doivent combler cette lacune. Nous avons commandé 12,1 millions d'écouvillons et en distribuons environ 700 000 par semaine aux provinces et aux territoires.

Les programmes fédéraux d'innovation aident les industries canadiennes à produire des écouvillons et des trousse de test pour favoriser l'accélération des tests. Grâce à ces programmes, nous renforçons notre capacité de façon soutenue pour répondre aux exigences en matière de dépistage du Canada.

À titre d'organisme de réglementation du Canada pour les instruments médicaux, Santé Canada (en vertu d'un arrêté d'urgence émis par la ministre de la Santé le 18 mars) a accéléré son examen des soumissions d'instruments médicaux utilisés dans le contexte de la COVID-19 tout en assurant l'innocuité et l'efficacité.

Le Laboratoire national de microbiologie collabore avec les laboratoires provinciaux pour valider de nouveaux tests utilisables aux points de service. Ces tests rapides, conçus pour un dépistage à faible volume, conviennent bien aux collectivités nordiques et éloignées où le transport d'échantillons de patients vers des laboratoires dans les centres urbains peut entraîner des retards importants dans la réception des résultats des tests.

Enfin, les tests sérologiques utilisant des échantillons de sang plutôt que les échantillons nasaux requis pour les tests actuels faciliteront encore plus le dépistage. Ces tests détectent des anticorps contre la COVID-19 et indiquent toute infection antérieure. Ils ne sont pas utilisés pour diagnostiquer la COVID-19, mais leur valeur augmentera à mesure que nous en apprendrons davantage sur l'immunité au virus après l'infection et le rétablissement. Le 23 avril, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 afin de mener des études, au moyen de tests sérologiques, sur l'étendue de l'exposition au virus au Canada. Les résultats appuieront la planification des programmes de vaccination et le ciblage des mesures sanitaires dans les provinces et les territoires.

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

## Vaccins et produits thérapeutiques

Q4 : Que fait le gouvernement du Canada pour s'assurer que les Canadiens auront accès à un vaccin contre la COVID-19 le plus tôt possible?

Bien qu'il n'existe actuellement aucun vaccin contre la COVID-19, plusieurs vaccins expérimentaux sont en phase de recherche et de développement. Puisqu'il n'est pas possible pour le moment de déterminer lequel ou lesquels de ces vaccins réussiront à prévenir l'infection par la COVID-19, le gouvernement du Canada appuie de nombreux organismes qui travaillent à une vitesse sans précédent pour mettre au point des vaccins expérimentaux.

Le soutien du gouvernement à la recherche et au développement de vaccins, les besoins en matière de fabrication biologique pour appuyer la production à grande échelle, l'amélioration de la capacité et de l'accès aux essais cliniques, et la recherche de solutions pour appuyer la capacité nationale aideront à mieux positionner le Canada pour accéder rapidement à un vaccin une fois qu'il sera disponible.

Le gouvernement du Canada surveille de près la filière de développement de vaccins, tant au pays qu'à l'étranger, et il travaillera rapidement à la négociation d'ententes d'achat avec les fabricants de vaccins afin d'assurer l'approvisionnement pour tous les Canadiens dès que possible.

## Conséquences involontaires que peuvent avoir sur la santé les restrictions en matière de santé publique

Q5 : Que fait le gouvernement du Canada pour contrer les répercussions plus vastes non intentionnelles de la pandémie et des restrictions connexes en matière d'éloignement physique pour les Canadiens, comme le manque d'activité, l'augmentation de la violence familiale et les problèmes de santé mentale?

Nous devons continuer de tenir compte des répercussions directes et indirectes de ce virus sur notre santé mentale et physique collective. La production de données probantes est une première étape nécessaire pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres mesures de prévention ou d'atténuation efficaces. L'ASPC collabore avec des partenaires de données (Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé) pour déterminer quelles données ou analyses peuvent être partagées, recueillies ou produites rapidement afin d'orienter les mesures de santé publique à court terme et par la suite. Bien que des données soient encore en train d'émerger sur la façon dont les comportements des Canadiens peuvent avoir changé à la suite des mesures d'isolement social dans le contexte de la COVID-19, il est clair que les répercussions à court et à long terme varieront probablement entre les populations, en particulier celles qui sont les plus vulnérables.

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

Dans un premier temps, l'investissement récent de 240,5 millions de dollars du gouvernement dans les ressources en santé mentale aidera les Canadiens à avoir accès à des renseignements fiables sur la santé et appuiera l'accès aux services de santé au moyen d'outils et d'approches virtuels. Ce financement permettra de développer des mesures de soutien et d'en étendre la portée, notamment :

- L'application mobile Canada-COVID-19, qui offre aux Canadiens un outil de suivi des symptômes, des sources d'information et de ressources crédibles, ainsi qu'un outil d'autoévaluation;
- Le portail Espace mieux-être Canada, qui permet aux Canadiens d'accéder facilement à des outils de cheminement et de trouver de l'information crédible sur la santé mentale et la toxicomanie. Il met également les Canadiens en contact avec des travailleurs de soutien par les pairs, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels. Il est possible d'organiser des séances de clavardage, des appels téléphoniques et du counseling en ligne, le tout de manière confidentielle. Ces outils peuvent être utilisés pour aider les Canadiens à surmonter le deuil qu'ils peuvent vivre à la suite de la perte d'un être cher;
- Amélioration de la capacité d'analyse, qui aidera à mieux comprendre l'émergence, la propagation et les risques pour la santé publique que pose la COVID-19. Santé Canada et l'ASPC ont conclu des contrats avec BlueDot Inc. pour améliorer et élargir l'expertise existante dans ce domaine.

De plus, Santé Canada finance actuellement un projet (2 millions de dollars sur deux ans) avec le Portail canadien en soins palliatifs pour élargir les offres en ligne existantes du Portail et élaborer de nouvelles ressources et de nouveaux services pour répondre aux besoins des collectivités mal desservies, y compris les francophones de partout au Canada, la communauté LGBTQ2 et les familles qui prennent soin d'un enfant mourant. Santé Canada étudie des façons d'appuyer diverses populations pour effectuer le déploiement de services de santé virtuels. Des discussions sont en cours avec les partenaires provinciaux et territoriaux au sujet de la mise en œuvre de ces outils.

Reconnaissant l'importance du rôle des déterminants sociaux de la santé, le gouvernement du Canada a fait une série d'investissements pour s'attaquer aux répercussions de la pandémie, notamment :

- 50 millions de dollars pour les maisons d'hébergement pour femmes et centres pour victimes d'agressions sexuelles;
- 350 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire afin d'aider les Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif qui fournissent des services essentiels;
- 7,5 millions de dollars à Jeunesse, J'écoute pour appuyer les services de counseling destinés aux enfants et aux jeunes;

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

- Les initiatives de soutien du revenu, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada, la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants;
- Des fonds supplémentaires pour soutenir les personnes qui vivent ou qui risquent de vivre l'itinérance.

Nous avons également travaillé avec nos partenaires pour transformer les programmes de promotion de saines habitudes de vie en interventions virtuelles et ajuster le contenu pour qu'il corresponde au contexte de la COVID-19. Les projets financés ont commencé à présenter des vidéos et d'autres contenus numériques (p. ex., sur l'exercice à la maison, la préparation des repas et l'adaptation au stress) mettant en vedette des professionnels de la santé, comme des nutritionnistes ou des conseillers, afin de continuer à interagir avec les personnes, les familles, les milieux de travail et les collectivités.

## **Collaboration avec les provinces et les territoires**

Q6 : Comment le gouvernement du Canada collabore-t-il avec les provinces et les territoires pour répondre à la pandémie de COVID-19?

Le gouvernement du Canada continue de collaborer avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement pour répondre à la COVID-19.

Le Comité consultatif spécial (CCS), composé du Conseil des médecins hygiénistes en chef et de hauts fonctionnaires de la santé publique de toutes les administrations, a été mis sur pied depuis janvier 2020 et s'est réuni fréquemment pour coordonner les efforts d'intervention fédéraux, provinciaux et territoriaux à l'échelle du Canada.

Le Comité se concentre sur les aspects stratégiques et techniques de l'intervention en matière de santé publique conformément au Plan d'intervention fédéral-provincial-territorial en matière de santé publique dans les cas d'incidents biologiques, en s'appuyant sur les leçons tirées des interventions antérieures en matière de santé publique.

Le 1<sup>er</sup> mai 2020, le CCS a publié des recommandations sur les prochaines étapes pour le Canada, intitulées *Fondements pour vivre avec la COVID-19 au Canada : Levée des mesures restrictives en matière de santé publique*.

Le CCS sur la COVID-19 fait rapport à la Conférence des sous-ministres de la Santé et aux ministres de la Santé de toutes les provinces et de tous les territoires.

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

Les sous-ministres ont également tenu des réunions régulières entre les administrations sur les principaux aspects de la réponse à la pandémie, comme la fourniture d'ÉPI et de fournitures, le dépistage et le partage de pratiques exemplaires.

La ministre fédérale de la Santé s'est entretenue très régulièrement avec ses homologues provinciaux et territoriaux au moyen de réunions hebdomadaires et de dialogues bilatéraux réguliers afin d'aborder conjointement des enjeux clés et de mobiliser des ressources pour appuyer la réponse du Canada à la COVID-19.

## Collaboration internationale

Q7. Quelles sont les principales leçons apprises d'autres pays et comment sont-elles intégrées dans la réponse du gouvernement?

Compte tenu de l'évolution rapide de la pandémie dans le monde, le gouvernement du Canada a travaillé et continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires internationaux, y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

L'engagement continu du Canada auprès de ses partenaires nationaux nous a tout particulièrement permis de tirer des leçons de l'expérience et des pratiques exemplaires d'autres pays afin d'éclairer et de renforcer notre intervention nationale. Les mécanismes existants, comme l'Initiative de sécurité sanitaire mondiale, le G7 et le G20, ont facilité l'échange d'information. Par exemple :

- Dans le cadre d'un engagement régulier avec les ministres de la Santé du G7 du Canada, le Canada a recueilli des renseignements auprès des États-Unis pour éclairer son plan de stérilisation de l'ÉPI. Nous échangeons également régulièrement des renseignements sur les méthodes de test sérologique avec tous les pays du G7.
- L'approche du Royaume-Uni en matière de communication des risques et l'importance de la transparence des communications et de l'éducation du public ont également été partagées au début des discussions du G7, ainsi que des considérations clés pour la mise en œuvre des mesures relatives aux voyages et à la frontière.
- La question du rapatriement des citoyens a d'abord été discutée entre les hauts fonctionnaires par l'entremise du réseau de l'ISSM. Le Canada a pu tirer des leçons de l'expérience du Japon et des États-Unis.

Le 4 mai, le Canada s'est joint à plusieurs pays pour parrainer le lancement de la Réponse mondiale au coronavirus, promettant plus de 850 millions de dollars pour aider

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

les chercheurs et les innovateurs à trouver des solutions visant à tester, à traiter et à protéger les gens contre le virus.

## Tenir les Canadiens au courant

Q8. Que fait le gouvernement du Canada pour tenir les Canadiens au courant des efforts d'intervention du Canada dans le cadre de la COVID-19 et des mesures qu'ils peuvent prendre pour demeurer en santé et en sécurité?

Le 11 mars, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé un financement de 50 millions de dollars pour l'ASPC afin d'appuyer les communications continues visant à informer les Canadiens et une campagne nationale d'éducation du public pour encourager l'adoption de comportements visant à se protéger sur le plan individuel.

Depuis le début de l'écllosion de COVID-19, le gouvernement du Canada a travaillé en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, des partenaires clés et des intervenants afin de fournir aux Canadiens et aux professionnels de la santé l'information opportune, fiable et fondée sur des données probantes dont ils ont besoin pour se protéger et pour protéger leurs familles, leurs collectivités et leurs entreprises.

De manière à compléter le contenu en ligne, le gouvernement du Canada continue de mettre à jour l'application mobile Canada-COVID-19, qui offre aux utilisateurs un accès facile à des renseignements à jour sur la COVID-19 et à des ressources de confiance en matière de santé, et leur permet de faire quotidiennement le suivi des symptômes de la COVID-19.

Le portail Espace mieux-être Canada, qui se concentre sur la santé mentale et la toxicomanie donne accès à des renseignements crédibles et met les utilisateurs en contact avec des travailleurs de soutien par les pairs, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels. Il est possible d'organiser des séances de clavardage ou des appels téléphoniques confidentiels.

Nous avons également utilisé une grande variété de canaux pour fournir de l'information et des mises à jour aux Canadiens, notamment :

- le site Web [Canada.ca/coronavirus](https://www.canada.ca/coronavirus) et les autres pages connexes dédiées à la réponse la COVID-19, qui ont reçu plus de 167 millions de visites depuis leur lancement;
- des séances d'information quotidiennes à l'intention des médias;
- une ligne d'information sans frais (1 833 784-4397) offrant un service d'interprétation dans plus de 200 langues, ouverte de 7 h à minuit, 7 jours sur 7;

# Questions anticipées pour les comparutions devant les comités parlementaires, ministre de la Santé, OGGO (mai 2020)

- des avis publics réguliers pour informer les Canadiens et les médias des nouveaux enjeux et dissiper la mésinformation au sujet des produits de santé (p. ex., produits de santé naturels, médicaments et instruments médicaux);
- le bulletin par courriel « Obtenir les nouvelles sur la COVID-19 » fournit aux abonnés des renseignements essentiels provenant du site Web du gouvernement du Canada concernant la pandémie de COVID-19;
- les médias sociaux;
- la publicité télévisée, radiophonique, imprimée et numérique;
- un envoi postal à tous les ménages du pays pour joindre les Canadiens qui n'ont peut-être pas accès à la technologie en ligne ou qui ne l'utilisent pas.